



# ENQUÊTE « VOYAGES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS » (VPP)

---

## STATUT DE L'ENQUÊTE

<b>INITIATIVE</b>	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
<b>CONTENU DU QUESTIONNAIRE</b>	Partiellement défini par un règlement européen

## CHAMPS DE L'ENQUÊTE

<b>UNITÉ STATISTIQUE ENQUÊTÉE</b>	Individu ou ménage
<b>CHAMP STATISTIQUE COUVERT</b>	Les résidents de France métropolitaine âgés de 15 ans et plus et vivant en logement ordinaire
<b>CHAMP GÉOGRAPHIQUE</b>	France métropolitaine

## PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

<b>TITRE DU(ES) QUESTIONNAIRE(S)</b>	Enquête sur les Voyages Professionnels et Personnels
--	--

**OBJECTIFS**

L'enquête VPP a pour objectif de répondre au volet demande du règlement européen relatif aux statistiques du tourisme. Elle permet de fournir à Eurostat des informations individuelles sur les déplacements touristiques des résidents de France métropolitaine, sur les caractéristiques des visiteurs et de leurs déplacements, ainsi que sur les dépenses associées. Ces résultats permettent d'alimenter le compte satellite du tourisme. L'analyse des déplacements touristiques, voyages avec nuitées ou allers-retours à la journée, réalisés à l'étranger permet par ailleurs d'alimenter la ligne voyage de la balance des paiements. Outre l'approche économique de la demande, l'enquête VPP peut également répondre à des questions d'ordre social, en étudiant notamment les conditions sociales des voyages touristiques.

**THÈMES DU (OU DES)  
QUESTIONNAIRES**

L'enquête est composée de deux questionnaires et d'un module annuel :

– Le questionnaire de première interrogation permet de recueillir les informations sur les caractéristiques individuelles des personnes interrogées. Il intègre quelques questions sur les habitudes de voyages, utiles pour les redressements. Ce premier questionnaire est l'occasion de préciser aux enquêtés la définition d'un déplacement touristique. Enfin, ce premier questionnaire permet de dénombrer les déplacements touristiques réalisés au cours des trois derniers mois.

– Le questionnaire de ré-interrogation correspond au cœur de l'enquête, permettant de décrire les déplacements touristiques, notamment la destination précise, le mode de transport, le mode d'hébergement, les réservations et les dépenses.

– Enfin, le module annuel consiste en quelques questions rétrospectives pour recenser le nombre de voyages réalisés sur une année civile. Ce module est exigé par le règlement européen, il permet d'établir notamment les statistiques de participation au tourisme en recensant les personnes n'ayant réalisé aucun voyage pour motif personnel au cours de l'année et les raisons de non-départ. Ce module intervient au premier trimestre, sous la forme de questions supplémentaires adossées aux questionnaires de première interrogation et de ré-interrogation.

<b>HISTORIQUE</b>	<p>L'enquête Suivi de la Demande Touristique (SDT), mise en place au début des années 1990, sert aujourd'hui à répondre au règlement européen.</p> <p>Longtemps sous la responsabilité de la DGE, elle a été reprise par l'Insee en janvier 2020 dans des délais contraints, et l'Insee a poursuivi la collecte et l'exploitation de l'enquête avec le prestataire déjà mobilisé par la DGE.</p> <p>Une enquête pilote est en cours sur la période de mai 2024 à janvier 2025. Cette enquête avait bénéficié d'un avis d'opportunité et un avis de conformité avec un caractère obligatoire pour une durée de deux ans.</p> <p>L'enquête pérenne débutera en octobre 2025. Il est demandé un nouvel avis d'opportunité et de conformité pour cette nouvelle enquête pour une durée de 5 ans. Au comité du label, le label d'intérêt général et de qualité statistique sera demandé en plus du caractère obligatoire.</p>
<b>FAITS MARQUANTS PRÉCÉDENTES ÉDITIONS</b>	<p>Des travaux menés depuis 2020 sur la qualité du dispositif SDT actuel ont permis de montrer l'existence de biais importants dans les statistiques produites, liés à la méthode historique. Ce pilote sert de pré configuration de l'enquête pérenne.</p> <p>Un comité de concertation rassemble des producteurs de la statistique publique de données sur le tourisme (SSM) ainsi que des utilisateurs représentés par Atout France pour le niveau national et des représentants des CRT pour le niveau local.</p> <p>Une enquête pilote est en cours sur la période de mai 2024 à janvier 2025 visant à réaliser une enquête en adéquation avec les attendus du règlement européen et les standards de la statistique publique. Le pilote VPP a obtenu le statut d'enquête d'intérêt général et obligatoire.</p>

<b>ORIGINE DE LA DEMANDE</b>	L'enquête VPP a pour objectif de répondre au volet demande des statistiques sur le tourisme demandé par Eurostat.
<b>PLACE DANS UN DISPOSITIF STATISTIQUE</b>	L'enquête VPP est un dispositif unique, collecté en continu.
<b>UTILISATEURS</b>	L'enquête VPP répond au besoin d'Eurostat pour établir des statistiques harmonisées au niveau européen. Elle répond au besoin de la Banque de France pour établir la balance des paiements. Elle intéresse les professionnels du tourisme pour analyser l'évolution de la demande touristique, notamment Atout France, ADN tourisme.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<b>PÉRIODICITÉ DE L'ENQUÊTE</b>	Mensuelle
<b>PÉRIODE DE COLLECTE</b>	Interrogation selon un panel trimestriel étalé sur tous les mois du trimestre afin de tenir compte de la forte saisonnalité des déplacements touristique, tout au long de l'année.
<b>MODE DE COLLECTE</b>	Enquête multimode : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La première enquête se déroulera par téléphone, afin que l'enquêteur puisse expliciter les notions de déplacement touristique à l'enquêté.</li> <li>- Les cinq interrogations suivantes se dérouleront par internet, en auto-administré, avec rattrapage téléphone des non-répondants</li> </ul>

<b>COMITOLOGIE</b>	Des comités de suivi et des comités de pilotage réguliers ont été mis en place pour le pilote. Ils seront reconduits pour l'enquête pérenne.
<b>CONTRAINTES POUR L'ENQUÊTE</b>	La durée moyenne d'interrogation est estimée à 20 minutes. Pour les enquêtés n'ayant pas voyagé, le questionnaire sera très rapide (5 minutes), pour ceux ayant beaucoup voyagé, le questionnaire peut atteindre 35 minutes.
<b>ORGANISME COLLECTEUR</b>	Insee
<b>PLAN DE SONDAGE</b>	La base de sondage utilisée est le dernier millésime FIDELI disponible. Il est envisagé de mettre en collecte 9 000 unités à enquêter par an pour atteindre la précision requise par Eurostat, notamment pour les dépenses.
<b>TAILLE DE L'ÉCHANTILLON</b>	9 000 unités à enquêter par an

## SERVICE PRODUCTEUR ET DIFFUSION

<b>SERVICE(S) PRODUCTEUR(S)</b>	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
<b>PARTENARIAT</b>	Un partenariat avec la Banque de France est à l'étude. Un sur-échantillon est envisagé afin d'améliorer la précision des données relatives aux déplacements touristiques professionnels à l'étranger.
<b>DATE PRÉVISIONNELLE DE LA PREMIÈRE PUBLICATION</b>	Avril 2027 : bilan des déplacements touristiques des résidents en 2026.

